



BASSINS



Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2014 Préavis n° 01/15

20 avril 2015





BASSINS

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 b), l'article 93 du règlement du conseil communal, la Municipalité a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2014.

Autorités exécutives

La Municipalité s'est réunie à **49 reprises** pour traiter des affaires courantes de la collectivité locale.

Permettez-moi de remercier tous mes partenaires de la Municipalité pour leurs compétences et leur disponibilité nous permettant de partager un instant de convivialité au terme de nos heures de travail.

Il faut aussi tenir compte de l'engagement de la Municipalité au sein des associations intercommunales, cantonales.

Association		Nombre de séances
AISE	Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade	15
PNR	Parc Naturel Régional	14
AGFORS	Association du Groupement FORestier de la Serine	14
APEC	Association Pour les Eaux usées de la Côte	2
SDIS	Service de Défense Incendie et Secours	6
RAB	Réseau d'Accueil de Bassins	2
STI	Service Technique Intercommunal	2
UCV	Union des Communes Vaudoises	32
SAPJV	Société des Auto-transportes du Pied du Jura Vaudois	14
Assemblée des Syndics		14
Romande Energie		2
SADEC	Société Anonyme Des Déchets de la Côte	2
ARAS	Association Régionale de l'Action Sociale	3
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile	2

Il n'est pas tenu compte des représentations lors de réceptions ou inaugurations, où la commune est présente. (Exemples : Giron des Jeunesses, nouveaux habitants, etc.)

Une séance extra-muros s'est déroulée au mois d'avril pour analyser les sujets d'avenir de la commune et en particulier la problématique de la gestion des déchets.

La Municipalité, avec ses conseils juridiques idoines, s'est présentée à de trop nombreuses reprises dans les tribunaux d'arrondissement ou de droit administratif et public pour des dossiers en litige ou pour clore des processus validés par le Conseil Communal ou par le Canton. La Municipalité a été déboutée une seule fois. Le sujet était son refus d'accorder un permis de construire, allant dans le sens des opposants, pour des motifs d'esthétisme et de vue.

Naturalisations

3 demandes de naturalisations ont été traitées en 2014.

Fin de mandat d'un municipal

Le 31 août 2014, Monsieur François Matthey a quitté comme prévu la Municipalité. Après un second mandat, nous ne pouvons que le remercier d'avoir pris le temps de se consacrer à la chose publique. Nous le remercions sincèrement d'avoir exécuté sa tâche avec soin et réflexion. Comme il le disait, nous le laissons à sa famille à qui nous profitons de les remercier aussi. Nous souhaitons la bienvenue à son successeur Monsieur Marc Mazzariol.



BASSINS

Administration générale et services à la population

Si le secrétariat communal est à disposition de la Municipalité, il faut aussi mettre en exergue sa grande compétence et son entière disponibilité à notre population. Il est à noter que pour une commune de notre taille nous avons une ouverture du bureau exceptionnelle malgré la fermeture pour cause de blessure durant 10 jours ouvrables.

En 2014, le bureau a été ouvert tous les matins de l'année sauf les ponts du Nouvel-An 4 jours, le pont de l'Ascension 1 jour.

Un grand merci à nos 2 employées pour cette extrême souplesse dans leurs aménagements de vacances. Nous avons évidemment un taux d'insatisfaits d'au moins 20%. Ce taux nous semble augmenter avec les années. Ils trouveront toujours des critiques à formuler. Cela fait partie du jeu et nous ne pouvons que regretter cet état de fait. Force est de constater que le niveau d'exigences est extrêmement haut. Une réponse négative de la part du bureau ou de la Municipalité est interprétée comme une attaque alors que simplement la loi ou les us et coutumes interdisent de donner suite favorablement et tout de suite. Nous avons de grandes craintes pour l'avenir de notre société et de nos services face à cette mentalité.

Fermeture de l'auberge de la Couronne

Le 31 mars 2014, le tenancier de la Couronne a fermé l'établissement public après avoir fait une annonce à la Municipalité.

Plusieurs articles de presse ont couvert cet événement fort désagréable. Vous trouvez le communiqué de presse municipal commentant la fermeture du café.

Les intérêts de la commune sont défendus par des avocats.

Communiqué de presse « cessation d'activité de l'auberge de la Couronne »

Dans sa séance du 24 mars 2014, la Municipalité a pris acte de la cessation d'activité annoncée de manière unilatérale par le tenancier de l'auberge communale de la Couronne au 31 mars 2014.

C'est par courrier, daté du 18 mars et transmis par son avocat, que le locataire informe l'autorité de sa décision. Les arguments utilisés pour justifier son acte et les prétentions financières réclamées obligent la Municipalité à remettre la défense de ses intérêts aux bons offices d'un avocat.

Dans ce climat, vous comprendrez qu'aucune information et aucune prise de décision concernant l'avenir de l'auberge ne peuvent être communiquées.

Bassins, le 25 mars 2014

Mises à l'enquête des logements et de la cuisine professionnelle

Les mises à l'enquête ont engendrés des oppositions.

Les dossiers sont bloqués.

Les intérêts de la commune sont défendus par des avocats.



BASSINS

Population

La Municipalité est au service des 1'318 habitants recensés au 31 décembre 2014.

L'augmentation est de 1.31 % par rapport à 2013.

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Croissance
Bassins	777	783	812	834	854	902	928	969	1047	1100	1114	1115	1134	1209	1251	1301	1318	1.31%

L'augmentation de la population est en diminution par rapport à ces dernières années. Cela marque le début des effets de la directive A12 du plan directeur cantonal nous limitant à 15% d'augmentation de la population entre 2008 et 2033.

Doyens du village

En 2014, la Municipalité s'est rendue chez un nonagénaire pour lui présenter ses vœux.

La doyenne du village au 31 décembre est née en 1919 et le doyen est de 1919 aussi. Nos félicitations les accompagnent pour une longue et heureuse poursuite de vie.

Décès

Nous avons dénombré avec regret 2 décès (-1 par rapport à 2013).

Naissances

Nous avons enregistré 8 naissances (-3 par rapport à 2013).

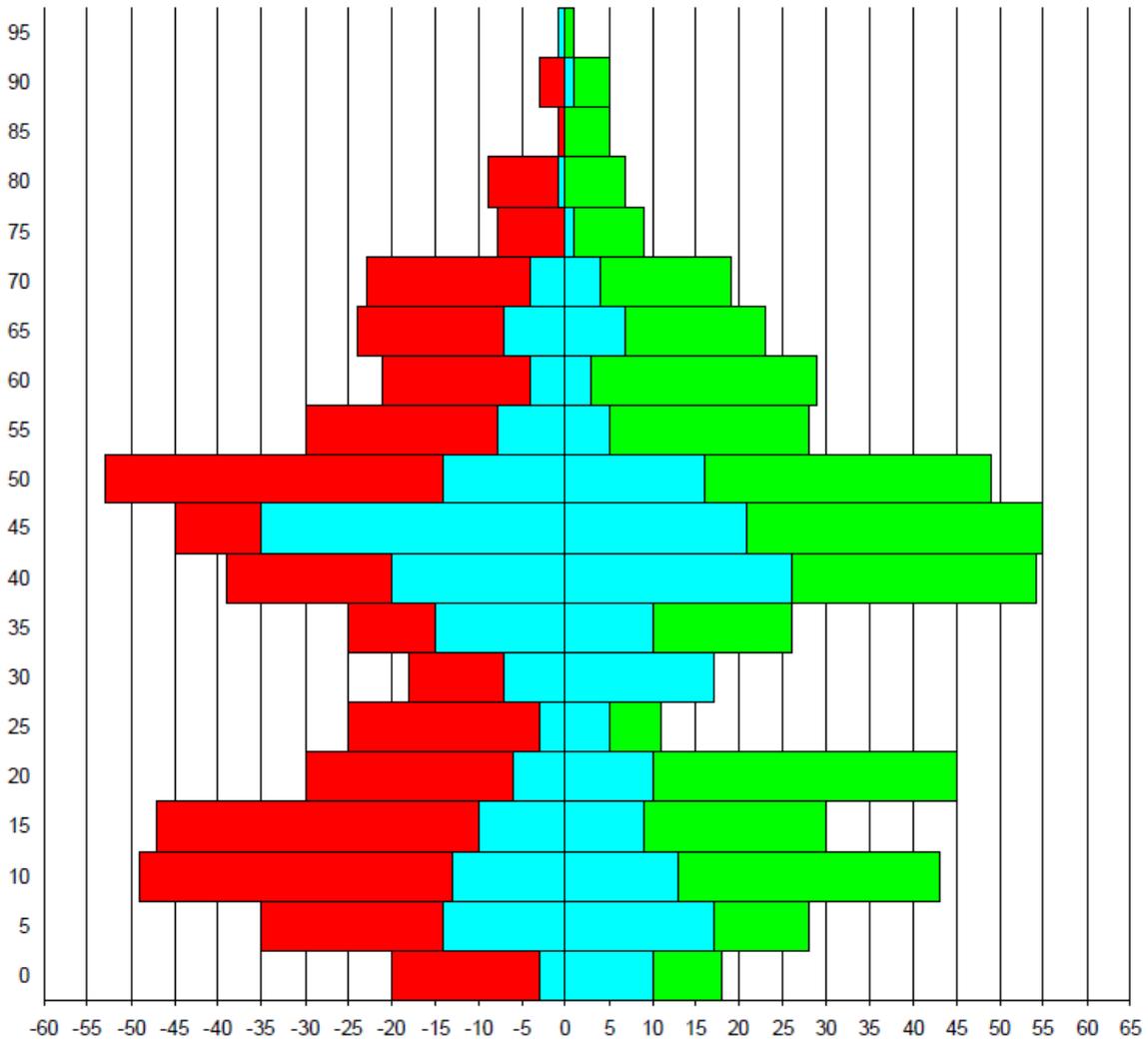


BASSINS

Pyramide des âges de la commune de Bassins en 2014

Pyramide des âges

- Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
- Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)



Cette forme de pyramide correspond à la moyenne fédérale avec une augmentation de la couche de naissance. Nous constatons que la couche 0 à 5 ans est en stabilisation par rapport à 2012. Cette indication est à prendre en compte dans tous les projets d'augmentation des constructions scolaires à venir.



BASSINS

Travaux de l'organe délibérant

Préavis municipaux

Au cours de l'année 2014, l'autorité exécutive a présenté 9 préavis, dont un reporté, au conseil communal lors de ses 4 séances :

Date du conseil	Présence des membres	Personnes publiques	Taux de participation
11.03.2014	31	5	77.5%
24.06.2014	36	8	90%
07.10.2014	31	2	77.5%
10.12.2014	31	2	77.5%

Procédure de mise à l'enquête

La Municipalité a soumis 19 dossiers de mise à l'enquête pendant l'an 2014.

Il s'agit de 6 demandes de nouvelles constructions et / ou transformations importantes et de 13 procédures de minimales importances.

Plan directeur communal

En adéquation avec la loi sur l'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal, les travaux de planification du plan directeur communal ont été poursuivis tout au long de l'année 2014 avec la commission d'urbanisme et le bureau d'urbanisme. Ce plan doit être entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018 au plus tard.

Le document final a été transmis au canton pour une analyse et un préavis en date du 20 décembre 2014.

Travaux de l'organe exécutif

Remise des alpages

En 2014, la Municipalité a travaillé sur le projet de nouvelle répartition des biens communaux en tenant compte des principes de la politique agricole 2014-2017. La constitution d'un syndicat communal de Bassins SCB a été concrétisée par la signature des statuts.

Ce travail n'est pas terminé. Des recours avaient été interjetés en 2013 et 2014. A ce jour, il ne reste qu'un alpage en dehors du syndicat. Une procédure juridique est en cours.



BASSINS

Faits marquants sous forme de journal de bord en 2014

Note : les faits sont relevés par rubriques dans l'ordre chronologique de leur réalisation. Seuls les événements, ayant un caractère d'intérêt public, sont relatés ; ceux qui concernent des personnes ne sont pas divulgués, considérant qu'il s'agit de la sphère privée. La formulation reste sibylline, sans prétention du respect absolu de la langue française.

Janvier 2014

Dégâts à la grande Salle

Début du chantier salle de gymnastique de Bassins

Rapport préliminaire OAJE (renouvellement des places de la structure d'accueil l'Abricroque)

Accident à la Cézille de 2 camionnettes

Mise en place du concept Beelong (provenance des nourritures)

Février 2014

Recours contre les taxes déchets

Recours contre décision municipale au Sétif

Refus de la rupture du contrat Rail-Bus par CarPostal

Mars 2014

Contacts des retraites populaires sur le principe de financement et approche bois de la salle de gymnastique

Visite préfectorale

Problème d'annonce de manifestation par la jeunesse POCAMA

Séances de conciliation préfectorale au sujet des alpages

Synthèse des délits par la gendarmerie

Avril 2014

Nouvelles dispositions pour l'aire de collecte du compost

Travaux de la conduite d'eau Cézille – Village dernières démarches avec les propriétaires fonciers

Séance de chantier au Clos de la Trappe

Etat des lieux de la Couronne

Mai 2014

Revitalisation du ruisseau des Plattets

Séance publique sur le thème des déchets

Demande préfectorale d'adhésion au SDIS

Motion ARAS au sujet de la répartition financière des frais

Juin 2014

Mise à l'enquête des logements

Début des actions de la part de communes vaudoises non membres des SDIS

Demande de soutien de NRTV et réponse communale par un financement à la valeur du point d'impôt.

Dénonciation à la préfecture d'une construction illicite

Juillet 2014

Séance SDIS et position du Canton

Campagne de mesure zone de protection des eaux demandée



BASSINS

Août 2014

1^{er} août fête nationale et fête du Drapeau organisées par la société de jeunesse.

Engagement de Madame Etoupe

Annonce de dépassement des frais de transports régionaux, entretien et sources des alpages et intérêts de la salle de gym

Dépôt de liste pour l'élection complémentaire

Incendie à la déchetterie (cause de cendres chaudes sur les branches du compost)

Septembre 2014

Conseil des jeunes de Nyon proposition de financement à la valeur du point d'impôt

Inspection de l'OFT pour le Rail-Bus

Levée des oppositions pour les logements

Séance préfectorale avec contrôle des inventaires citernes qui reviennent dans le giron communal

Contact avec des communes pour des échanges de droit à bâtir sur les terrains

Octobre 2014

Sortie des aînés organisée par le comité des fêtes

Demande spéléologie pour colonne de secours

SAPJV problème financier

Tag sur le bus UAPE et bâtiment

Novembre 2014

Recours CDAP logement

Décision de louer un appartement à la Couronne en 2015 indépendamment du futur tenancier

Séance avec le Canton pour les baux agricoles

Zone artisanale avec la Commune d'Arzier-Le Muids rencontre de travail

Séance avec la chambre vaudoise des Bois de l'ouest vaudois pour stratégie de label suisse de construction

AISE dépôt d'amendement financier (refusés par le conseil intercommunal)

Décembre 2014

Rencontre avec les opposants à la cuisine professionnelle

PNRJV proposition de financement par la valeur du point d'impôt des frais de transports

Demande du canton de poser un sol de type Thun pour la nouvelle salle de gymnastique

Suite à la demande STI, mise à jour des dossiers de construction non liquidés

Recours CDAP et recours cuisine changement de stratégie municipale sur les objets du centre du village



BASSINS

Tableau du personnel 2014

Administration		
Madame	Monique Noirot	Secrétaire
Madame	Liliane Malherbe	Boursière
Madame	Céline Etoupe	Secrétaire remplaçante
Monsieur	Amaury Annen	Garde-forestier communal
Environnement		
Monsieur	Luc Richard	Fontainier – responsable de la sécurité des chantiers
Monsieur	Nicolas Wehrlin	Employé communal
Bâtiments		
Monsieur	Daniel Herpich	Employé d'intendance – chauffeur scolaire
Madame	Maria Da Costa	Aide – employée d'intendance - fleurs
UAPE		
Madame	Dominique Pochon	Responsable pédagogique – directrice structure
Madame	Manuela Bell	Responsable administrative
Madame	Elena Giusarma	Educatrice HES
Madame	Manon Weber	Educatrice ES
Madame	Lorane Solomon	Educatrice ASE-CFC dès le 1.9.2013 jusqu'au 31.7.2014 (congé sabbatique)
Monsieur	Nicolas Cottet	Educateur ASE-CFC dès le 1.9.2014
Mademoiselle	Sabrina Glaser	Apprentie ASE
Madame	Marie-Thérèse Humbert	Auxiliaire
Madame	Anne-Pierrette Dénéreaz	Auxiliaire
Madame	Sandrine Martin	Auxiliaire
Madame	Elsbeth Gutschelhofer	Auxiliaire
Madame	Corine Mettler	Auxiliaire
Madame	Maria Rodrigues	Aide - employée d'intendance
Madame	Manoëlle Frachon	AMF
Madame	Mélanie Sauthier	AMF dès le 1.1.2014
Monsieur	Claude Besnard	Cuisinier
Monsieur	Vincent Cornaz	Cuisinier
Madame	Carole Fazan	Cuisinière
Mademoiselle	Joséphine Baader	Apprentie cuisinière
Madame	Nicole Reynaud	Secrétaire du Conseil Communal AMF dès le 1.11.2014
Monsieur	Rafael Rodrigues	Pré-apprenti ASE dès le 1.9.2014

Nous avons eu plusieurs accidents et maladie professionnels durant l'année 2014. Cela s'est traduit par une augmentation des charges sur le personnel existant. Il a été cependant nécessaire de recourir à des remplacements « longue durée » pour une période cumulée de 168 jours.

Conclusion

Il va sans dire que nous ne serons jamais suffisamment reconnaissants de l'aide de notre personnel communal. Toutes les opérations menées par la Municipalité ne pourraient pas être entreprises. Nous profitons de les féliciter pour la qualité de leurs travaux et de leurs disponibilités tant au bureau que sur le terrain.



BASSINS

Merci aux auxiliaires de l'UAPE, aux responsables de la structure d'accueil qui font que l'Abricroque est une entité reconnue par tous les services cantonaux et les parents. Votre qualité d'écoute et votre sérieux font que nous avons d'excellents échos de votre travail.

Merci à l'équipe de cuisine dont la qualité de leur prestation est connue loin à la ronde dans des locaux à la limite du supportable.

Au niveau du Conseil Communal, nous avons poursuivi notre système de planification des rencontres. Force est toujours de constater que cela s'améliore sans être encore parfait.

La Municipalité remercie chaleureusement les membres du Conseil Communal pour leur assiduité aux séances du dit conseil. Les taux de participation sont élevés par rapport aux autres informations que nous échangeons avec les autres communes.

Décision

La Municipalité prie Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

vu le préavis municipal n° 01/15 du 20 avril 2015,

entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2014.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic : la Secrétaire :

D. Lohri

M. Noirot